



COMMUNIQUÉ

Lancement de la mission du Consultant Independent Power Producer

Le Coordonnateur National informe le public que le MCA-Bénin II a officiellement lancé la mission du Consultant IPP (Independent Power Producer = Producteurs Indépendants d'Electricité). L'événement s'est tenu le **mercredi 13 juin 2018 à 9h** au Royal Bénin Hôtel à Cotonou.

Le MCA-Bénin II est axé sur la mise à disposition d'une énergie électrique efficace et fiable afin de permettre une croissance économique forte et durable au Bénin. Ce programme vise entre autres objectifs la mise en œuvre de projets qui permettraient d'augmenter la capacité nationale de production d'électricité. A cet effet, il sera mis en place un cadre permettant d'attirer la participation des Producteurs Indépendants d'Electricité (IPP) pour concevoir, développer, construire, exploiter et assurer la maintenance des infrastructures de production au Bénin.

Cette activité porte un enjeu majeur, c'est dans cet optique que le MCA-Bénin II a recruté un Consultant IPP.

Celui-ci sera chargé de :

- La Mise en place d'un cadre institutionnel régissant les IPPs
 - l'Articulation claire des rôles et responsabilités institutionnels au sein du Gouvernement en ce qui concerne l'appel d'offres, le dépouillement, le recrutement, la mobilisation, l'installation et le suivi des IPPs
 - l'Adoption d'un processus formel pour l'appel d'offres ouvert, transparent et compétitif dans le cadre de la sélection des IPPs
- L'Élaboration et publication des modèles standards de contrat d'achat de l'électricité

*Pour rappel, d'un montant de **403 millions de dollars** dont 28 millions de dollars US de contribution de la République du Bénin, le Programme du MCA-Bénin II (2017-2022) est axé sur le développement de l'énergie électrique. L'objectif principal est de stimuler l'investissement privé à travers l'appui aux réformes institutionnelles et l'investissement dans la production et la distribution de l'électricité, ainsi que l'électrification hors-réseau (énergies renouvelables). Il s'agit à terme, de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.*

Contacts Presse : Karine GBAGUIDI KEREKOU,

Directrice de la Communication et des Relations Publiques au MCA-Benin II

kgbaguidi@mcabenin2.bj / Tél : +229 21 31 82 40